

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 30 juin 2017

L'an deux mille dix-sept, le vendredi 30 juin, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en Mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Yves OLIVIER, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 19 juin 2017

Dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie, le 20 juin 2017

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 14

Suffrages exprimés : 20

Présents : M Mmes : Yves OLIVIER, René PATERNOSTER, Odile RIGA, René CRETAL, Roland CARLIER, Régis MOULART, Jacques DEGRAEVE, Isabelle LEPOUTRE, Christine GRULOIS, Dominique DELPORTE, Stéphanie BLANCHARD, Francis VANDENBERGHE, Véronique BIZET, Caroline VANDAELE

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés ayant donné procuration : CHRETIEN Catherine (à C. VANDAELE), DUPISSON Laurence (Pouvoir à Y. OLIVIER), CAPELLE Hervé (Pouvoir à F. VANDENBERGHE), PETRE Sophie (Pouvoir à R. CRETAL), DORCHIES Pierre (Pouvoir à J. DEGRAEVE), MERLIN David (à R. PATERNOSTER)

Absents : Denis MARTIN, Gautier MARSON, Patricia MOISSETTE

Monsieur Jacques DEGRAEVE a été désigné comme secrétaire de séance.

A 20h04, début de la séance

➤ **Adoption du compte-rendu de la séance du Conseil municipal en date du 07 juin 2017**

Le conseil municipal n'émet pas de remarques, le compte rendu du conseil du 07 juin 2017 est approuvé à l'unanimité.

➤ **Elections sénatoriales**

Les élections sénatoriales sont fixées au 24 septembre 2017.prochain et le Conseil municipal s'est réuni ce vendredi 30 juin pour désigner leurs délégués et suppléants. Pour Genech, 7 délégués du Conseil ont été élus ainsi que 4 suppléants.

<u>Liste UNION GENECHOISE</u>	
<u>Délégués</u>	<u>Suppléants</u>
Monsieur Yves OLIVIER	Madame Patricia MOISSETTE
Madame Odile RIGA	Monsieur René CRETAL
Monsieur Francis VANDENBERGHE	Madame Stéphanie BLANCHARD
Madame Isabelle LEPOUTRE	Monsieur Jacques DEGRAEVE
Monsieur René PATERNOSTER	
Madame Sophie PETRE	
Monsieur Pierre DORCHIES	

Résultats de l'élection :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés) : 20
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
- Nombre de votes blancs : 2
- Nombre de suffrages exprimés : 18

Délibération N°028 – 2017 : DBM n°1 (Décision budgétaire modificative n°1)

Monsieur le Maire porte à la connaissance des membres du Conseil Municipal que les crédits budgétaires affectés en dépenses d'investissement au compte 2183 (Matériel de bureau et matériel informatique) sont insuffisants.

Par conséquent il est nécessaire de prendre une décision modificative afin de créditer le compte 2183 (Matériel de bureau et matériel informatique).

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident, par 20 voix pour, 0 abstention, 0 contre sur 20 votants, d'effectuer les modifications d'inscriptions budgétaires suivantes en dépenses d'investissement.

	Dépenses
Investissement	<u>Baisse des crédits</u> 2031 Frais d'études - 5 800 €
	<u>Hausse des crédits</u> 2183 Matériel de bureau et matériel informatique Bâtiments + 5 800 €

Délibération N°029 – 2017 : Rythmes scolaires : Organisation du Temps scolaire

Monsieur le Maire expose :

Suite à la parution du décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques, permettant la possibilité de repasser à la semaine scolaire de 4 jours, il est demandé au Conseil municipal de se prononcer sur un retour à 4 jours de travail pour les enfants.

Monsieur le Maire explique qu'une consultation du corps enseignant et des parents d'élèves, par l'organisation d'un Conseil d'école, a été réalisée et que les résultats sont favorables à un retour à la semaine de 4 jours.

Aussi, il est nécessaire que le conseil municipal se prononce également afin de demander, auprès du directeur académique des services de l'éducation nationale, la possibilité de repasser à la semaine de 4 jours.

Le conseil municipal,

Où l'exposé de son maire,

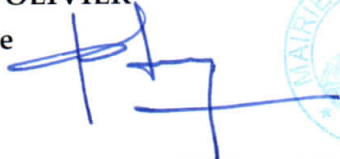
Après avoir délibéré, par 19 voix pour, 1 abstention (Stéphanie BLANCHARD), 0 contre sur 20 votants, DECIDE de :

- Se prononcer favorablement sur un retour de la semaine scolaire de 4 jours.
- D'autoriser Monsieur le Maire à demander auprès du directeur académique des services de l'éducation nationale la possibilité de repasser à la semaine de 4 jours

à 20h30, l'ordre du jour est épuisé et Monsieur le Maire lève la séance.

Fait à Genech, le 09 août 2017

Yves OLIVIER
Maire



Jacques DEGRAEVE
Secrétaire de séance

